

COMPRENDRE SA FACTURE D'EAU

N° d'abonnement et / ou n° de contrat : c'est votre n° personnel, à rappeler dans toute correspondance (1 n° par point de livraison)

N° et année du rôle : correspond à l'année comptable de facturation

N° de facture : à préciser pour toute réclamation sur une facture

Point de livraison / Adresse : pour certains clients l'adresse payable est différente de celle du point de livraison.

Réseau : il y a plusieurs réseaux de distribution d'eau qui font chacun l'objet d'analyses de la qualité de l'eau

Volume : la différence entre le nouvel index et l'ancien correspond à la consommation totale en m³ passée au compteur entre les dates précisées. En l'absence de relève la facture est estimée.

Facturation : Les volumes et les montants annuels sont répartis au prorata temporis du nombre de jours de chaque année.

Abonnement : montant forfaitaire qui finance les charges fixes du service

Consommation en m³ : votre consommation d'eau pour la période comprise entre les deux dates de relevé est égale à la différence entre les deux index.

Redevance de prélèvement : taxe due à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie sur les volumes prélevés dans le milieu naturel pour la préservation des ressources en eau.

Redevance pour pollution d'origine domestique : taxe reversée à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dont le taux est fonction des pollutions constatées dans les territoires considérés et des efforts pour les réduire, les éliminer et atteindre le bon état écologique des eaux.

Modernisation des réseaux de collecte : taxe reversée à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dont le taux est fixe. Cette redevance correspond à une mutualisation au niveau du bassin Seine-Normandie des investissements nécessaires pour maintenir et améliorer le niveau de l'assainissement des eaux usées.

Redevance d'assainissement : redevance destinée à couvrir les frais de fonctionnement du budget assainissement

Montant TTC de la facture sur l'année : A (facture sur relevé)

Montant de la facture intermédiaire : B (facture estimative calculée sur 40% de la moyenne des consommations annuelles des 3 dernières années)

Montant restant dû : A-B (sous réserve de paiement)

T.I.P. à signer et à retourner au Centre d'encaissement Trésor Public TSA 50508 35908 RENNES Cedex, à défaut de prélèvement automatique.

Joindre un R.I.B. la 1ère fois.



Direction Cycle de l'Eau
19 rue Georges Braque
CS 70854
76085 Le Havre Cedex

N° Intercommunautaire : FR 0Q200084952
Urgences, service de garde : 02 35 22 25 25

Hôtel de la Communauté
Accueil Abonnés de 8h00 à 16H30

Mairie de Gainneville, de Gonfreville l'Orcher, d'Harfleur, Mairies annexes et Maisons municipales du Havre (aux horaires d'ouverture)

REFERENCES A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE
Commune LE HAVRE
N°Abonnement / N°Contrat 32770- / 33939
N° et Année du Rôle 09-2019
N°Facture 33939-582488-2019

Point de
livraison :

Consommation, Réclamation : 02 35 22 25 25

PAIEMENT : Trésorerie du Havre Municipale
Hôtel de Ville - BP 18 - 76083 LE HAVRE CEDEX
02.35.19.46.50 - t076213eau@dgfip.finances.gouv.fr

| Moyen Service | Compteur n° | Date Relevé | Ancien Index | Date Relevé | Nouvel Index |
|--------------------------|-------------|-------------|--------------|-------------|--------------|
| Ancien | | | | | |
| Actuel Diam.15 mm | 2693 | 05/06/ | 110 | 20/07/ | 150 |

FACTURE EDITEE LE 22/08/ APRES FACTURE INTERMEDIAIRE
CORRESPONDANT A VOTRE CONSOMMATION DE 40 m3 POUR UNE PERIODE DE 410 JOURS
Prix du litre d'eau T.T.C. (hors abonnement) : 0.00447 € Coût de l'abonnement T.T.C. : 36.51 €

| Désignation | Quantité | | | Prix Unitaire | | | Montant Hors Taxes | T.V.A. Taux |
|--|----------|-----|-----|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|----------------|
| | | | | du 01/01/ au 31/12/ | du 01/01/ au 31/12/ | du 01/01/ au 31/12/ | | |
| Distribution de l'eau | | | | | | | | |
| Abonnement en 365ème | 0 | 210 | 200 | 30,50000 | 30,81000 | 30,81000 | 34,61 | 5,50 |
| Consommation en m3 | 0 | 20 | 20 | 1,51290 | 1,52800 | 1,52800 | 61,12 | 5,50 |
| Redevance de prélèvement | 0 | 20 | 20 | 0,11000 | 0,11000 | 0,11000 | 4,40 | 5,50 |
| Organismes publics | | | | | | | | |
| Pollution d'origine domestique | 0 | 0 | 40 | 0,42000 | 0,42000 | 0,38000 | 15,20 | 5,50 |
| Modernisation des réseaux de collecte | 0 | 0 | 40 | 0,30000 | 0,24000 | 0,18500 | 7,40 | 10,00 |
| Collecte et traitement des eaux usées | | | | | | | | |
| Redevance d'assainissement | 0 | 20 | 20 | 2,06190 | 2,13400 | 2,13400 | 85,36 | |

| | Montant H.T. | T.V.A. 5.5% | T.V.A. 10% | T.T.C. facture |
|--|--------------|------------------------|-----------------------|-----------------|
| | 208,09 € | 6,35 € | 0,74 € | 215,18 € |
| Rappel du montant de la facture intermédiaire N° 514.540-G | | | | 78,73 € |
| | | T.V.A. 5,5% (*) | T.V.A. 10% (*) | T.T.C. |
| TOTAL A PAYER AVANT LE | | 3,96 € | 0,48 € | 136,45 € |

(*) acquittée sur les débits